

Bruxelles, le 9 janvier 2002

A Monsieur le Ministre, membre du Collège de la Commission communautaire française, chargé de l'Enseignement;

- A Messieurs les Gouverneurs de Province;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements subventionnés d'enseignement secondaire par la Communauté française;
- Aux Chefs d'établissements d'enseignement secondaire organisé ou subventionné par la Communauté française;
- Au Directeur du Centre d'autoformation et de formation continuée de l'enseignement de la Communauté française ;
- Au Directeur du Centre technique et pédagogique de l'enseignement de la Communauté française.

POUR INFORMATION :

- Aux membres du Service d'Inspection;
- Aux membres du Service de Vérification;
- Aux Associations de parents;
- Aux Organisations syndicales.

**OBJET : Enseignement secondaire de plein exercice et/ou Enseignement secondaire en alternance.
Organisation de l'Inspection.**

J'ai l'honneur de vous communiquer les nouvelles attributions des Inspecteurs pour les secteurs 2 (Industrie) et secteur 3 (Construction) du degré supérieur.

Les pages 18 et 19 remplacent celles de la circulaire du 24 septembre 2001.

Dans les établissements de type I (ou en voie de passage de type I)

- les professeurs du 2^{ème} degré de transition
- les professeurs du 3^{ème} degré des enseignements général, technique et/ou professionnel

Dans les établissements de type II

- les professeurs du cycle supérieur

Secteur INDUSTRIE

Mécanique, Mécanique agricole, Electricité, Electromécanique, Electronique, Automation, Automobile, Matières plastiques, Industrie textile, Imprimerie (partie offset, mécanique et électronique), Textile (partie mécanique, électricité et électronique), Métiers artisanaux, Informatique industrielle

(Tous les cours techniques et/ou de pratique professionnelle)

Ressorts d'Inspection	Arrondissements	
	Bruxelles - Capitale	LIZEN
Province du BRABANT - WALLONS		MATERNE
Province du HAINAUT	Ath Charleroi Mons Mouscron (+ Renaix) Soignies Thuin Tournai	CAMBIER MATERNE CAMBIER CAMBIER CAMBIER MATERNE CAMBIER
Province de Liège		DESMIT
Province de Luxembourg		DESMIT
Province de Namur		LIZEN
R.F.A.		DESMIT
COMMUNAUTE GERMANOPHONE		DESMIT

Inspecteurs des cours industriels et artisanaux D.S.

CAMBIER Emile rue des Sablières, 15 - 7800 ATH
DESMIT Abel rue du Fort, 155 - 4630 SOUMAGNE
LIZEN Albert rue de la Tassenière, 73 - 5500 DINANT
MATERNE Willy rue Léon Pourbaix 32 - 6030 MARCHIENNE-AU-PONT

Dans les établissements de type I (ou en voie de passage de type I)

- les professeurs du 2ème degré de transition
- les professeurs du 3ème degré des enseignements général, technique et/ou professionnel

Dans les établissements de type II

- les professeurs du cycle supérieur

Secteur CONSTRUCTION

Bois, Travaux publics et bâtiment, Métiers artisanaux

(Tous les cours techniques et/ou de pratique professionnelle)

Ressorts d'Inspection	Arrondissements	
	Bruxelles - Capitale	LIZEN
Province du BRABANT - WALLONS		MATERNE
Province du HAINAUT	Ath Charleroi Mons Mouscron (+ Renaix) Soignies Thuin Tournai	CAMBIER MATERNE CAMBIER CAMBIER CAMBIER MATERNE CAMBIER
Province de Liège		DESMIT
Province de Luxembourg		DESMIT
Province de Namur		LIZEN
R.F.A.		DESMIT
COMMUNAUTE GERMANOPHONE		DESMIT

Inspecteurs des cours industriels et artisanaux D.S.

CAMBIER Emile	rue des Sablières, 15 - 7800 ATH
DESMIT Abel	rue du Fort, 155 - 4630 SOUMAGNE
LIZEN Albert	rue de la Tassenière, 73 - 5500 DINANT
MASSEM Daniel	rue des Pierres, 1- 5020 MALONNE
MATERNE Willy	rue Léon Pourbaix 32 - 6030 MARCHIENNE-AU-PONT